

# Le printemps de la marche.

Par . Le 21 mars 2011

■ On assiste depuis une dizaine d'années à une redécouverte de la marche et du piéton. Lié à des problématiques de mobilité durable, de qualité de vie en ville et, plus récemment, de santé, ce renouveau se présente un enjeu de premier ordre pour la recherche, les politiques et, progressivement, des représentations. La prise de conscience de l'importance d'une approche globale tend à considérer la marche et le piéton comme des composantes essentielles d'urbanité.

Le 8 avril, à l'EPFL, le laboratoire Chôros organise un colloque entièrement consacré à la question de la marche et des piétons. Cet événement, marquant la fin de l'Action COST358 « Pedestrian Quality Needs », permettra de faire le point sur les enjeux et le futur de la marche au travers notamment des résultats de ce projet européen, qui a réuni près de 70 chercheurs issus d'une vingtaine de pays. Il sera aussi l'occasion de présenter d'autres recherches récentes et des exemples de planifications intéressantes. La table ronde de l'après-midi permettra de revenir sur les présentations de la journée et donnera une large place aux échanges entre intervenants et participants.

Ce colloque se veut ouvert à une audience large : chercheurs, milieux académiques et de la formation, mais aussi milieux professionnels, responsables politiques et techniques aux différents échelons territoriaux, entreprises de transport, associations et organismes spécialisés, médias.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 mars 2011 sur le [site du laboratoire Chôros](#).

Pour tout renseignement, contacter [Dominique Von der Mühl](#) ou [Sonia Lavadinho](#)

Illustration : Ophy, « Inside Outside », 09.02.2009, [Flickr](#), (licence [Creative Commons](#)).

Article mis en ligne le lundi 21 mars 2011 à 00:00 –

## Pour faire référence à cet article :

« Le printemps de la marche. », *EspacesTemps.net*, Brèves, 21.03.2011  
<https://www.espacestemp.net/articles/le-printemps-de-la-marche/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.

---

Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.